



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaires des
Amis de la Cité,
tenue le 11 septembre 2023 à 19h30
au local des Amis de la Cité

Contrôle des présences

La Présidente souhaite la bienvenue à chacun et chacune. 17 membres ont signé la feuille de présence et 24 membres se sont excusés préalablement à l'assemblée.

Ouverture de l'Assemblée, nomination des scrutateurs et approbation de l'ordre du jour

La Présidente ouvre l'Assemblée à 19h40 et nomme M. Ralph Hefti et Mme. Marie Suon comme scrutateurs·trices. La décision est acceptée par l'assemblée à l'unanimité.

L'Ordre du Jour est adopté à l'unanimité.

PV de l'assemblée générale précédente

Le PV de l'AG précédente est accepté avec 3 abstentions.

Rapport des activités par le comité

Anne-Cécile Gnaegi présente les membres du comité.

Les membres du comité présentent tour à tour les activités de l'Association en s'appuyant sur une présentation PowerPoint détaillée.

Présentation des comptes

La production des comptes a été réalisée par Louise Hefti et par la fiduciaire AIGC (Association Interrégionale de Gestion et Comptabilité).

Le résultat de l'année présente un bénéfice de CHF 7'509.-. La situation économique générale de l'Association est globalement saine, l'association disposant sur son compte postal d'un montant de CHF 40'644.- à la fin de l'exercice 2022.



Rapport des vérificateurs

M. Schaller indique que les vérificateurs ont eu l'occasion de s'entretenir en détails avec la Présidente et ont obtenu des réponses satisfaisantes à l'ensemble de leurs questions. Les vérificateurs confirment que la fiduciaire a revu la comptabilité dans son ensemble, celle-ci pouvant être considérée comme fiable. Il remercie la trésorière pour sa comptabilité.

En conséquence, les vérificateurs recommandent l'approbation sans condition des comptes de l'exercice 2022.

Approbation des comptes et décharge au Comité

Les comptes sont approuvés en l'état, à l'unanimité.

Nomination des vérificateurs de comptes

Le mandat des deux vérificateurs en place (M. Valentin Schaller et M. Jérôme Marcel) est renouvelé à l'unanimité.

Élections des membres du Comité 2023-2024

Comme l'année précédente, l'élection des membres du Comité se fait par acclamation. Sont élus et réélus :

- Mme Catherine Regamey, en tant que Présidente ;
- Mme Virginie Confino, en tant que Vice-Présidente ;
- M. Gary Ahlgren, en tant que Trésorière ;
- M. Jules Confino, en tant que Secrétaire ;
- Mme. Anne-Cécile Gnaegi, Mme Charlotte Fahrni, Mme. Lilly Stantzios et M. Philippe Jacot en tant que membres du Comité.

Personne de l'assemblée ne se porte volontaire pour rejoindre le comité.

Mobilité

Philippe Jacot présente la situation de la mobilité au sein du quartier de la Cité. Le quartier de la Cité est une colline qui appartient à la Ville de Lausanne ainsi qu'au Canton. Autre élément ; une réorganisation de desserte des TL a eu lieu l'année passée. Le comité a pris contact avec la Ville et les TL afin de discuter des possibilités pour remédier au manque de



desserte de la Cité. Un souhait de ligne passant par la Cité avait été émis. Le comité propose à l'assemblée d'inviter les TL à la prochaine AG (printemps 2024) pour discuter avec les habitants.

Le comité a en outre interpellé la Ville sur la question des personnes à mobilité réduite. La Ville de Lausanne constate que la situation n'est pas optimale, car les aides à domicile n'ont pas la permission de se garer au sein du quartier de la Cité. Elle ne propose cependant pas de solution. Par ailleurs, les taxis n'ont le droit de circuler qu'à certaines heures. Le comité prend cette thématique très au sérieux et tente de trouver une solution satisfaisante avec les autorités. Les TL sont ouverts à faire part de leur projet, et la commune a pris acte des questions du comité. Des questions émanent de l'assemblée, auxquelles le comité répond qu'il prend acte des incompréhensions, et qu'il travaille encore avec la Ville. L'assemblée soutient et mandate le comité dans ses démarches concernant les taxis et véhicules PMR.

Divers, propositions individuelles

Fabien Moll-François fait une présentation à l'assemblée concernant les dioxines au sein du quartier de la Cité. Il explique l'historique du dossier et qu'il a déposé un projet interdisciplinaire posant la question de la découverte tardive des dioxines et des dates du dossier. Les résultats de la recherche interdisciplinaire seront dévoilés en 2024, et des discussions ont été menées avec les Amis de la Cité. Des questions sont posées à Fabien Moll-François par l'assemblée.

M. Rastorfer rappelle le rôle des Amis de la Cité par le biais d'une opposition lors de la construction de l'usine TRIDEL. Une séance publique aura lieu au printemps 2024 à laquelle les personnes concernées seront invitées.

Le comité n'a reçu aucune proposition individuelle dans le délai imparti, et aucune question supplémentaire n'intervient après le sujet des dioxines.

À 20h55, la Présidente clôt la partie formelle de l'Assemblée et invite les membres présents à poursuivre les discussions autour d'un apéritif offert par l'association.

Lausanne, le 11.09.2023

Le Secrétaire :

Jules Confino